

<p style="text-align: center;">AUTORISATIONS DE SORTIE ANNEE 2019 - 2020</p>
--

Modalités particulières pour les apprentis mineurs

Je soussigné(e) père, mère ou représentant légal

.....

autorise l'apprenti(e) en classe de

- à quitter le CFA avant la fin des cours en cas de modification de planning.
(Après accord de l'autorité administrative du CFA)

- à déjeuner à l'extérieur du CFA, entre 12h30 et 13h30.*

- à participer aux visites du pavillon de la marée qui débutent à 4 heures du matin.

A _____, le

Signature

❖ Les apprentis ont la possibilité de se restaurer sur place avec un repas apporté par leurs soins.

Supports pédagogiques

L'achat de supports pédagogiques : ouvrages, photocopiés... obligatoires représente un budget de 50 € environ au cours de l'année.

Fournitures scolaires obligatoires

- Calculatrice simple : 10 €
- Tenue de sport / matériel personnel de sport (en cours d'année)
- Cahiers, stylos, bloc-notes, classeurs ... (suivant préconisation des professeurs)

Equipement professionnel obligatoire

(pour les apprenants en poissonnerie)

- Vareuse de poissonnier,
modèle CFA : 52 € (TTC)
 - Bottes blanches : 25 € (TTC)
 - Veste de cuisine : 30 € (TTC)
- TOTAL indicatif : 107 € (TTC)

Achat groupé :

Le CFA vous proposera un achat groupé, à l'occasion de la réunion de prérentrée.

Achat individuel :

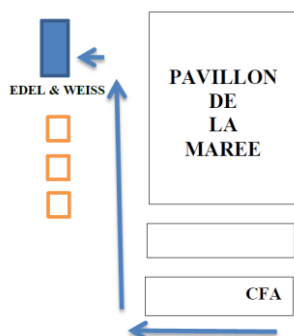
EDEL & WEISS

16, place des Pêcheurs, Marée 343

94569 RUNGIS Cedex

**Equipement obligatoire pour tous
les cours techniques**

Nous vous recommandons d'acheter 2 vareuses et 2 vestes de cuisine pour respecter en permanence les normes d'hygiène du métier.



J'ENVISAGE UN ACHAT GROUPE POUR :

- La / les vareuse(s)
- Les bottes
- La / les veste(s) de cuisine
- La calculatrice